

France-Nantes: Construction work

OJ S 229/2015 26/11/2015

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Nantes Habitat

Postal address: Office public de l'habitat de la ville de Nantes, 26 place Rosa Parks, BP 83618

Town: Nantes Cedex 1

Postal code: 44036

Country: France

For the attention of: M. le directeur général

E-mail: marches@nantes-habitat.fr**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.nantes-habitat.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Renseignements techniques: direction développement et patrimoine, service construction Neuve, Édouard Maison, tél: +33 240670719. E-Mail: marches@nantes-habitat.fr,
renseignements administratifs: direction affaires juridiques et secrétariat général, service commande publique, Jennifer Guchet-Robin, tél: +33 251863694. E-Mail: marches@nantes-habitat.fr

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats préalablement admis à déposer une offre

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Les candidatures doivent être adressées à: — si, envoyées par pli recommandé avec AR: Nantes Habitat, service commande publique, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1; — si, déposées contre récépissé à: Nantes Habitat, service commande publique, 26 place Rosa Parks, à Nantes (horaires d'ouverture au public: 8:30-17:30 sans interruption) — ou sur le site de Nantes Habitat: <http://www.nantes-habitat.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché en conception-réalisation « les agenets » : Démolition de 12 logements et d'un plot

comprenant un logement, un commerce et un logement de fonction, construction de 34 logements locatifs sociaux, d'une crèche de 40 places et d'un local associatif puis démolition de l'ancien local associatif, à Nantes.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: 2, 3 et 4 avenue de Noirmoutier et 2 rue des Glénans, 44000 Nantes.

NUTS code FR511 Loire-Atlantique

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché en conception-réalisation « les agenets » : Démolition de 12 logements et d'un plot comprenant un logement, un commerce et un logement de fonction, construction de 34 logements locatifs sociaux, d'une crèche de 40 places et d'un local associatif puis démolition de l'ancien local associatif, à Nantes.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work, 71200000 Architectural and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation a pour objet la désignation d'une équipe qui sera chargée dans un premier temps de démolir 12 logements locatifs sociaux au 2/4 rue des Glénan à Nantes (soit environ 370 mètres carrés de Shon), ainsi qu'un plot comprenant un logement, un commerce et un logement de fonction au 5/7 rue de Noirmoutier à Nantes (soit environ 112 mètres carrés de Shon), puis de concevoir et réaliser la construction d'environ 34 logements locatifs sociaux (soit environ 2 595 mètres carrés de Shon), d'une crèche de 40 places (soit environ 494 mètres carrés de Shon) et d'un local d'activités (soit 232 mètres carrés de Shon). Enfin après livraison de l'ensemble immobilier et déménagement de l'association située au 2/4 rue de Noirmoutier vers son nouveau local, l'équipe sera chargée de procéder à la démolition de l'ancien local associatif au 2/4 rue de Noirmoutier à Nantes (soit environ 104 mètres carrés de Shon).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Des prestations similaires pourront être réalisées par le titulaire du marché dans les conditions prévues à l'article 35.II.6° du CMP.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Caractéristiques des prix: prix global forfaitaire.

Modalités de variation des prix: révision semestrielle.

Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

Modalités de règlement des comptes: virement. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception à Nantes Habitat.

Modalités de financements: subventions (État, Région, Département, Nantes Métropole, Ademe), emprunts, fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement conjoint avec mandataire solidaire.

Le mandataire du groupeement sera obligatoirement l'entreprise générale ou le mandataire désigné par le groupeement d'entreprises, tant en phase conception qu'en phase réalisation et suivi de la performance énergétique.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions d'exécution de l'article 14 du CMP:

Le groupeement sera soumis aux exigences particulières suivantes:

Obligation de proposer une opération avec un niveau de consommation en énergie primaire inférieure à 50kwh/m²shon (respect de la RT 2012 a minima).

Obligation de résultat quant aux performances énergétiques: en justifiant les écarts entre le niveau des performances énergétiques théoriques et celles enregistrées en réel (suivi jusqu'à 3 ans après livraison). En fonction des différences identifiées, l'équipe de conception et de réalisation proposera des mesures correctives. Ces dernières pourront soit concerner une amélioration des équipements et installations, soit concerner les pratiques et usages des locataires.

Application a minima de la charte chantier éco-responsable de Nantes Habitat.

Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté.

Autres conditions d'exécution:

Obligation de résultat sur les coûts et délais de réalisation.

Mission de conception et de traduction des DOE dans la maquette numérique, avec restitution au maître d'ouvrage.

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies (production des pièces pour chacun des membres du groupement):

— lettre de candidature (Cerfa Dc1) habilitation du mandataire par ses cotraitants, remplie, datée et signée,

— déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (Cerfa Dc2) remplie,

— uniquement pour l'entreprise générale (ou le groupement d'entreprises): bilans ou extraits de bilans, et comptes de résultat, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,

— niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): niveau minimal de capacité financière: chiffre d'affaires apprécié en fonction de l'ampleur du marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: cf rubrique «Informations complémentaires».

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix global et forfaitaire (plafonné) réparti par les différents membres du groupement affectés à ce programme (séparant les parties conception et réalisation).. Weighting 30

2. Qualité et expression architecturale. Weighting 30

3. Caractéristiques techniques et qualité de la réponse apportée au programme, notamment en termes de qualité environnementale et de respect des exigences thermiques. Weighting 30

4. Performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté.. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15.109

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.1.2016 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Processus de conception-réalisation avec dévolution en marché global:

Sont compris dans le marché notamment, les études de conception, la réalisation des bâtiments et abords, le suivi de chantier, la restitution d'une maquette numérique sous format BIM-IFC pour le DOE, le pilotage et l'optimisation de la performance environnementale et énergétique.

La mission de conception comprend les missions de base MOP — bâtiment.

Ce marché de Conception Réalisation est passé en application des articles 37 et 69 du code des marchés publics et de l'article 110 de la Loi no2009-323 du 25.3.2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion.

Délai global d'exécution plafond: 28 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de démarrage des prestations: Septembre 2016.

Le groupement comprendra a minima:

- une entreprise générale ou un groupement d'entreprises;
- un maître d'oeuvre ou un cabinet d'architectes (architecte dplg, desa, dea + hmonp ou équivalent inscrit au tableau de l'ordre);
- un BIM Manageur dûment référencé;

— une équipe d'ingénierie (plusieurs BET ou un BET pluridisciplinaire) pour compléter les compétences exigées au sein du groupement;

L'architecte aura la responsabilité de l'établissement du projet architectural en vertu de l'article 3 de la loi no77-2 du 3.1.1977 objet de la demande de permis de construire.

Le groupement devra au minimum réunir et pouvoir justifier en son sein les compétences suivantes:

Démolition, structure, fluides, thermique, acoustique, économie, paysagiste et BIM Manager.

Les compétences ci-dessus sont obligatoires et seront clairement exprimées dans la candidature sous peine d'exclusion.

Il est interdit à l'entreprise générale (ou au groupement d'entreprises) et au maître d'oeuvre de présenter plusieurs candidatures en qualité de membres de plusieurs groupements.

Cette clause d'exclusion ne s'applique pas aux bureaux d'études.

Pièces à fournir pour la capacité technique des candidats:

Présentation des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de même nature que celle du marché.

L'entreprise générale (ou le groupement d'entreprises) devra télécharger sur le site de Nantes Habitat les deux documents servant de support à la présentation de la candidature et des références, et devra les faire compléter également par l'architecte du groupement et le BIM Manager.

Pour l'entreprise générale (ou le groupement d'entreprises): Liste de 3 références de complexité comparable exécutées au cours des 5 dernières années, indiquant le nom de l'opération, ses critères environnementaux, sa performance énergétique (exprimée en kwh/m².an EP et en kgco2/m².an Ges), son adresse, le coût de construction m2 SP, la SP globale, le nombre de logements, le système constructif du projet, la dévolution, la famille de construction, la date de réalisation, le nom de l'architecte et la dénomination du Maître d'ouvrage.

Pour l'architecte du groupement: Liste de 3 références de complexité comparable exécutées au cours des 3 dernières années, indiquant le nom de l'opération, ses critères environnementaux, sa performance énergétique (exprimée en kwh/m².an EP et en kgco2/m².an Ges), son adresse, le coût de construction m2 SP, la SP globale, le nombre de logements (le cas échéant), le système constructif du projet, la dévolution, la famille de construction, la date de réalisation, la nature de la mission réalisée et la dénomination du Maître d'ouvrage.

Pour le bim manager: Liste de 3 références de complexité comparable exécutées au cours des 3 dernières années, indiquant le nom de l'opération, la destination du projet de construction (équipement, logements, ERP, etc.), la dénomination du Maître d'ouvrage, de l'architecte (ou maître d'oeuvre) et les phases de projet traitées (ainsi que le niveau de développement « lod » de chacune des phases), le nombre d'entreprises intervenant, le nom et nombre lots, et par conséquent le nombre de maquette à gérer (choix du BIM Manager sur la division du projet de maquette numérique). Devront être également connus les logiciels utilisés pour le lancement, la gestion et la compilation des maquettes des différents intervenants, ainsi que le moyen d'échange mis en place pour traiter le flux, l'archivage et la révision des fichiers.

Les autres membres du groupement devront sélectionner les 3 meilleures références exécutées parmi l'ensemble des références de ceux-ci, au-cours des 3 dernières années, indiquant le nom de l'opération, ses critères environnementaux, sa performance énergétique (exprimée en kwh/m².an EP et en kgco2/m².an Ges), son adresse, le coût de construction m2 SP, la SP globale, le nombre de logements (le cas échéant), le système

constructif du projet, la dévolution, la famille de construction, la date de réalisation, la nature de la mission réalisée et la dénomination du Maître d'ouvrage.

Appel d'offres restreint.

Dans le cadre de l'ouverture aux variantes, les candidats pourront proposer notamment une variante présentant un objectif thermique plus important.

L'offre qui sera à remettre par les groupements dont la candidature aura été retenue sera de niveau APS et chaque offre déclarée conforme sera rémunérée dans les conditions prévues à l'article 69 du CMP.

Montant de la prime attribuée: 25 000 EUR HT par candidat présélectionné. Dans le cas où une offre serait incomplète, ne répondrait pas au programme ou ne respecterait pas le budget plafond, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par le maître de l'ouvrage sur proposition du jury. Par ailleurs, la rémunération de l'attributaire du marché tiendra compte de la prime qu'il a reçue.

Critères de sélection des candidatures:

1. Compétences, références et moyens du constructeur.
2. Compétences, références et moyens du maître d'oeuvre.
3. Compétences, références et moyens du BIM Manager.

Dématérialisation des procédures: le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

Service auprès duquel des renseignements peuvent également être obtenus concernant l'introduction des recours: service commande publique de Nantes Habitat, 26 place Rosa Parks à Nantes, tél: +33251863705

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 23.11.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nantes

Postal address: 6 allée de l'Île Gloriette, BP 24111 F

Town: Nantes

Postal code: 44000

Telephone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Nantes

Postal address: 6 allée de l'Île Gloriette, BP 24111 F

Town: Nantes

Postal code: 44000

Telephone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.11.2015